



www.lepartidegauche.fr

**Si le climat était
une banque...**

***il serait
déjà sauvé !***

**LE KIT CLIMAT
POUR COMPRENDRE LE
RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE
ET CONNAÎTRE
NOS PROPOSITIONS**

INTRODUCTION

Aujourd'hui, nier le réchauffement climatique ou lui attribuer des origines naturelles s'avère de plus en plus rare. Toutefois le décalage est grand entre les discours et les solutions nécessaires. Or face à un péril majeur l'heure n'est plus ni aux demi-mesures ni au rafistolage d'un système en faillite.

Au niveau mondial, et malgré le protocole de Kyoto, les émissions de gaz à effet de serre (GES) ont augmenté de plus de 40 % depuis 1990. C'est dire le bilan plus que décevant.

Par rapport au milieu du 19^{ème} siècle, la hausse de la température moyenne atteint désormais 0,85°C avec des disparités selon les régions du globe. Nous en voyons les conséquences.

Continuer sur cette trajectoire nous amènerait à une situation incontrôlable alors que le seuil d'un maximum de 2°C de hausse, fixé sur la base des éléments scientifiques disponibles il y a 20 ans, s'avère maintenant trop élevé. L'objectif de la COP21 n'a pourtant pas été modifié alors que 1,5°C serait plus approprié. Cela impliquerait d'émettre à l'avenir moins de 900 milliards de tonnes de CO₂, soit la moitié de ce qui a été émis jusqu'ici.

Cette limite sera atteinte dès 2040 au rythme actuel ! Si rien n'est fait d'ici 2020, le réchauffement à long terme sera d'au moins 3°C car le CO₂ a une durée de vie d'une centaine d'années et pour les quantités déjà émises, nous ne pouvons que nous adapter. Mais il faut absolument réduire les émissions des années à venir.

Les objectifs fixés à la COP21 ne sont absolument pas à la hauteur des enjeux. Il y a urgence à modifier en profondeur notre mode de production et de consommation.

**Découvrez la campagne sur
www.lepartidegauche.fr**



Ce kit militant a été coordonné par Martine Billard secrétaire nationale à l'écologie, avec la participation des camarades de la commission écologie.

La maquette est de Xavier Pozzovivo.

TABLE DES MATIERES

LE RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE EST DÉJÀ LÀ

Des émissions de gaz à effet de serre trop importantes.....	Page 4
Les conséquences...	
... sur l'environnement.....	Page 7
... sur la santé.....	Page 8
... humaines.....	Page 8
La France aussi est concernée.....	Page 8
Répartition des émissions de gaz à effet de serre par secteur.....	Page 9
La responsabilité de la France.....	Page 10

UNE PRISE DE CONSCIENCE SANS ACTION

Du protocole de Kyoto (1997) à la COP21.....	Page 11
Paquet énergie climat 2020 de l'UE.....	Page 11

DES FAUSSES SOLUTIONS, DES ÉVITEMENTS ET DES DÉTOURNEMENTS

La croissance verte et les délocalisations.....	Page 12
L'économie circulaire.....	Page 12
Le marché carbone.....	Page 13
La marchandisation de la nature.....	Page 13
La fiscalité.....	Page 14
Le captage et l'enfouissement de CO ₂	Page 14
La géoingénierie.....	Page 14
Le nucléaire.....	Page 15
Agro-carburants, complément alimentaire pour bovins, OGM.....	Page 15

ROMPRE AVEC LE PRODUCTIVISME ET LE CAPITALISME POUR SAUVER LE CLIMAT

En mettant en œuvre la règle verte	Page 16
Et en utilisant la planification écologique.....	Page 16
Combinées au protectionnisme solidaire.....	Page 16
Pour sortir des énergies carbonées.....	Page 17
Laisser 80 % des carburants fossiles dans le sol.....	Page 17
Réduire la consommation d'énergie.....	Page 17
Passer au 100 % énergies renouvelables.....	Page 18
En finir avec le consumérisme débridé.....	Page 18
Soutenir une agriculture écologique paysanne.....	Page 18
Promouvoir un aménagement du territoire écologique.....	Page 19
Créer des emplois.....	Page 19

CONCLUSION



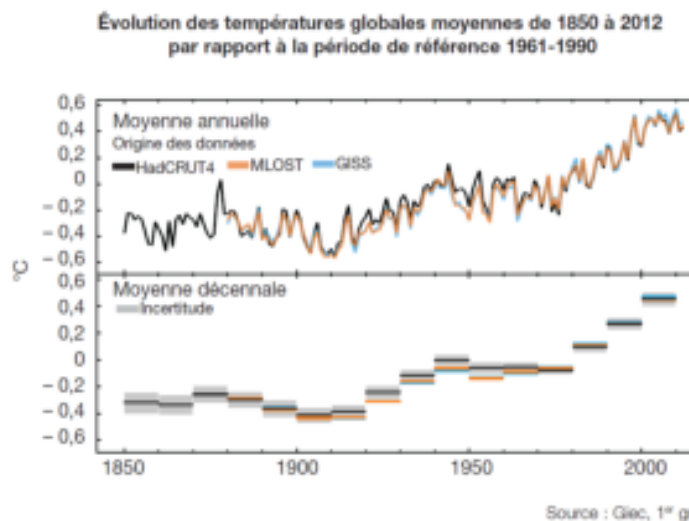
Le réchauffement climatique est déjà là !



La hausse des températures s'est poursuivie ces dernières années :

- Selon le 5^{ème} rapport du GIEC (2014), la température moyenne a augmenté de 0,85°C entre 1880 et 2012 et pourrait atteindre une hausse de 4,8°C à l'horizon 2100, +8°C à +12°C à l'horizon 2300 dans le scénario le plus pessimiste. Les trente dernières années ont été les plus chaudes connues,
- 2014 a été l'année la plus chaude depuis le début des relevés officiels en 1880,
- 2015 surpasserait 2014 avec les 7 premiers mois les plus chauds jamais enregistrés. Les mois de juillet et août ont battu tous les records. Toutes les hypothèses sur les conséquences d'un tel réchauffement doivent donc être réévaluées et hélas en pire.

Évolution de la température atmosphérique à la surface depuis 1850



DES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE TROP IMPORTANTES...

L'atmosphère autour de la Terre produit un effet de serre bénéfique. Sans lui, la température serait de l'ordre de -18°C au lieu des 15°C existant au voisinage du sol.

Les gaz à effet de serre (GES) sont naturellement présents dans l'air. Plus de 40 ont été recensés. Pour juger de leur impact respectif, le GIEC les ramène par convention à un équivalent CO₂.

L'eau (vapeur et nuages) représente **la première cause naturelle de l'effet de serre** (55 %), suivie du dioxyde de carbone (CO₂ : 39 %). Mais il faut distinguer émissions naturelles et émissions anthropiques, c'est-à-dire dues à l'activité humaine. Il ne s'agit donc pas de supprimer l'effet de serre, ce qui est impossible et de plus signifierait détruire toute vie humaine, animale, végétale sur terre.

L'augmentation des concentrations de GES depuis la révolution industrielle du 19^{ème} siècle est induite par les émissions liées aux activités humaines. Avec la découverte du moteur à explosion, nous sommes entrés dans la civilisation du pétrole, dont une des conséquences néfastes est la hausse des émissions de GES au-delà des capacités d'absorption de la planète (mer, terre, forêts).

→ **CO₂** principal GES (70 % des émissions). Durée de vie environ 100 ans voire nettement plus selon les dernières études. Sources naturelles très nombreuses : éruptions volcaniques, respiration des plantes, des animaux et des êtres humains, incendies naturels de forêts, décomposition de la matière organique morte de plantes et d'animaux... Une très large proportion du CO₂ est dissoute dans les océans. La partie rejetée par les plantes est stockée dans le sol mais lorsque celui-ci est saturé et ne peut plus l'absorber, le CO₂ finit dans l'atmosphère. C'est le cas chaque année de la moitié de nos rejets, 25 % partant dans les océans et 25 % dans les sols. 1000 ans après 10 % à 20 % du CO₂ émis est encore présent dans l'atmosphère.

Sources humaines : augmentent ces émissions au-delà de ce que la planète peut absorber :

- **À 75 %, par les hydrocarbures** (charbon, pétrole, gaz), source d'énergie pour :

- la production d'électricité dans les centrales thermiques,
- les transports routiers et aériens,
- la fabrication du ciment et de l'aluminium,
- le chauffage des bâtiments et la production d'eau chaude,
- l'utilisation d'engins agricoles.

- **À 20 %, par la destruction des forêts** pour brûler le bois et cultiver les terres.

- **À 5 %, par les hydrocarbures comme composés chimiques** pour :

- la fabrication d'engrais et de pesticides pour les cultures,
- la production de tous les plastiques,
- mais aussi les émissions des incinérateurs (équivalent de 2,3 millions de voitures en fonctionnement par an).

→ **Protoxyde d'azote** (N₂O, 16 % des émissions). Durée de vie 114 ans. Source principale agriculture. Trop grande utilisation d'engrais azotés que les cultures ne peuvent absorber et stations d'épuration des eaux usées. Effet de serre 298 fois plus élevé que celui du CO₂.

En France, il représente 15 % des émissions de GES dont 76 % en provenance de l'agriculture.

→ **Méthane** (CH_4 , 13 % des émissions). Durée de vie autour de 12 ans. Source principale : agriculture dont digestion des bovins et autres ruminants dans les élevages intensifs et également fumier et lisiers composés d'excréments animaux. Autre source : décharges (part fermentescible des ordures ménagères, en décomposition), de l'exploitation des mines de charbon et du gaz naturel. En France, l'agriculture contribuerait pour 57 % des émissions de CH_4 mais les sols absorberaient plus de méthane qu'ils n'en émettent.

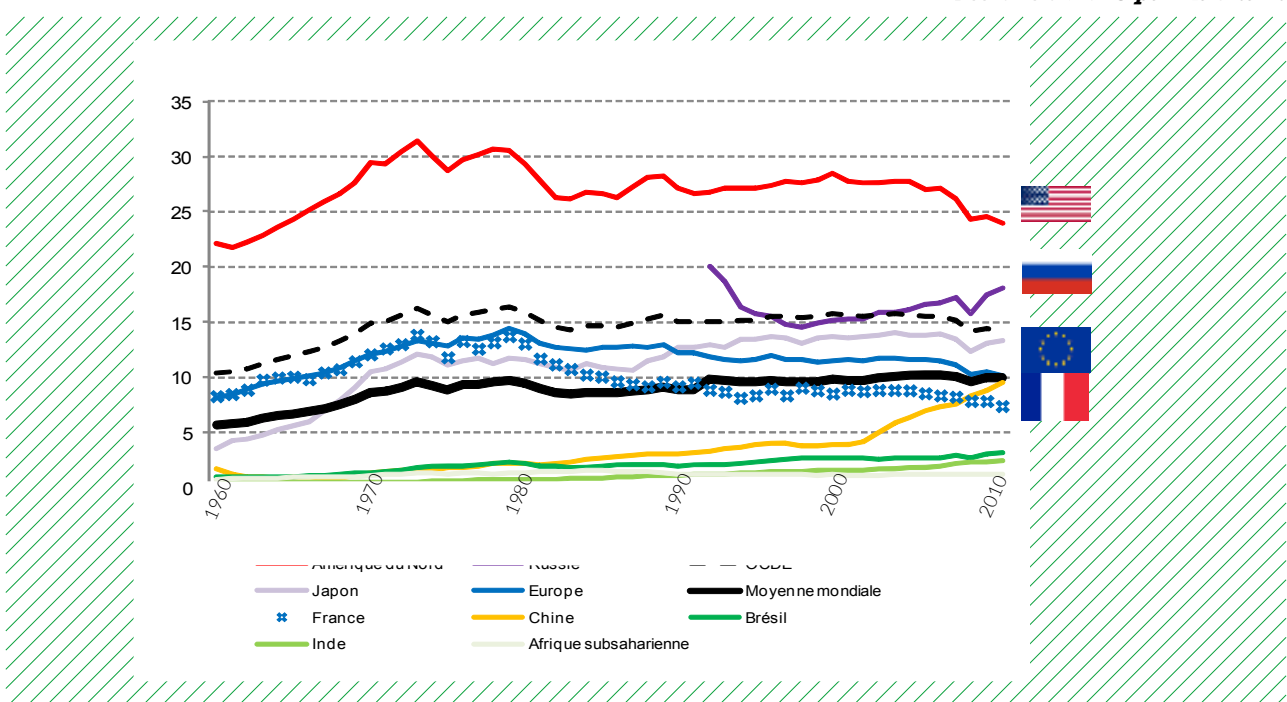
Autres sources au niveau mondial, les rizières et les zones humides émettent aussi de grandes quantités de méthane. Fonte du pergélisol (ou permafrost en anglais) : il piège le carbone organique, en congelant les plantes et les animaux morts. Les sols gelés de l'Arctique contiendraient 1 700 milliards de tonnes de carbone, soit la plus grande réserve continentale. En fondant sous l'effet du réchauffement climatique, il rejette du CO_2 et du méthane qui vont amplifier le réchauffement en cours. C'est donc une bombe à retardement.

Une tonne de méthane équivaut à 21 tonnes d'équivalent CO_2 selon les barèmes du Protocole de Kyoto.

→ **Gaz fluorés** (HFC, PFC, SF_6 , 2 % des émissions). Très longue durée de vie. Sources : systèmes de réfrigération et aérosols, mousses isolantes, industrie des semi-conducteurs. Pouvoir de réchauffement 1 300 à 24 000 fois supérieur à celui du CO_2 . Heureusement leur contribution à l'effet de serre global est faible mais ils représentent quand même un réel danger.

→ **Ozone artificiel** (O_3). Source : rayonnement solaire sur l'air pollué des villes. Contribue à 13 % du réchauffement climatique. En atteignant les couches basses et moyennes de l'atmosphère il joue le rôle de GES tandis que comme gaz naturel il concourt à l'équilibre climatique et nous protège des rayonnements UV les plus nocifs. Hélas l'ozone qui diminue au niveau de la stratosphère (le fameux trou d'ozone) n'est pas remplacé par celui produit par les gaz d'échappement de nos voitures.

Émissions de GES par habitant



LES CONSÉQUENCES SUR L'ENVIRONNEMENT

- **fonte de la banquise, des glaciers** (300 milliards de tonnes de glace perdues par an) et du manteau neigeux. L'albédo (pouvoir réfléchissant de ces étendues) diminue et provoque une rétroaction positive qui renforce le réchauffement. Depuis 1870, le glacier d'Argentière et le glacier du Mont-Blanc ont reculé respectivement de 1150m et de 1400m. Le plus grand glacier de France métropolitaine, la Mer de Glace, de 11km de long et de 400m d'épaisseur, a perdu, en 130 ans, 8,3 % de sa longueur, soit 1km, et s'est aminci de 150 mètres. (source : Glacioclim),
- **augmentation de la température des océans** entraînant une moindre absorption de CO₂,
- **acidification des océans et des mers** avec leurs conséquences sur les mangroves et les massifs coralliens et certaines espèces,
- **montée des mers** (1 mètre en moyenne avec de fortes disparités selon les régions et 7 mètres en cas de fonte totale des glaces du Groenland et 60 mètres en cas de fonte totale de l'Antarctique), risque de submersion des zones de delta. 80 % de l'humanité vit sur des franges côtières dont 100 millions en dessous du niveau de la mer. Le niveau de la mer monte 2 fois plus vite au 21^{ème} siècle qu'au 20^{ème}, conséquence de l'accumulation de GES et de l'inertie des océans.
- **salinisation des terres,**
- **modification des courants océaniques** par la modification du cycle de l'eau et de la salinité
- **fonte du permafrost** provoquant émissions de CO₂ et de méthane,
- **dérèglements climatiques** avec augmentation des épisodes climatiques extrêmes : moussons, ouragans, tornades, pluies, épisodes neigeux, fréquence des vagues de chaleur, inondations. Alors qu'il était enregistré un peu moins de 50 événements significatifs par an dans la période 1970-1985, depuis 1995 on en compte environ 120.
- **sécheresses** avec leurs conséquences sur les récoltes, sur l'approvisionnement en eau et sur la multiplication des incendies.
- **érosion accrue des sols,**
- **déforestation,**
- **désertification,**
- **pertes de biodiversité** : difficulté pour les espèces végétales et animales de s'adapter à un réchauffement aussi rapide. On parle de sixième extinction des espèces car on considère que 25 à 50 % des espèces animales et végétales auront disparu d'ici à 2050.



LES CONSÉQUENCES SUR LA SANTÉ

- **surmortalité** due aux épisodes caniculaires,
- **épisodes plus nombreux de pollution à l'ozone** avec des conséquences respiratoires,
- **augmentations des tumeurs et cancers** (poumons, peau, etc.),
- **développement de nouvelles maladies** portées par des insectes, oiseaux, arthropodes et mammifères (paludisme, dengue, chikungunya) et extension de leur impact en lien avec la mondialisation synonyme de circulation de marchandises toujours plus importante.

LES CONSÉQUENCES HUMAINES

Les pays et les populations pauvres, et en premier lieu les femmes pauvres des zones rurales, sont les plus vulnérables :

- agriculteurs, éleveurs, pêcheurs : impacts négatifs plus nombreux que les positifs avec **baisse des rendements agricoles, perte de récolte, mort des animaux, cultures du bord de mer en danger** (riziculture du delta du Mékong),
- **aggravation de la condition des femmes** chargées de trouver l'eau et le bois pour cuisiner,
- **appauvrissement des populations** ne pouvant faire face à la hausse des prix alimentaires,
- **conflits** : entre sédentaires et nomades, entre éleveurs et agriculteurs, entre populations locales et populations migrantes, pour l'accès à l'eau, pour le contrôle des ressources agricoles,
- **migrations** et réfugiés climatiques.

LA FRANCE AUSSI EST CONCERNÉE

Les effets du réchauffement climatique et ses conséquences en termes de dérèglement sont bien là :

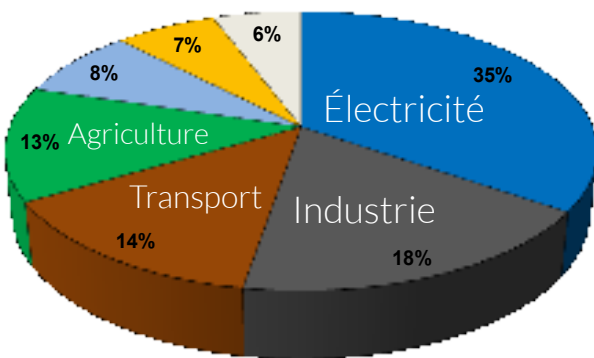
- **canicule** de 2003, **tempêtes** Klaus en 2009 et Xyntia en 2010, **inondations** en 2013 et 2014 mais aussi **recul des glaciers**, diminution des chutes de neige et de la durée d'enneigement, **écroulement dans les Alpes, augmentation de l'érosion des côtes** Atlantique et Manche,
- **une montée de la mer d'un mètre** signifie que la Camargue disparaîtrait sous l'eau, l'estuaire de la Gironde serait largement modifié tout comme la vallée de l'Adour, la Vendée, une bonne partie du littoral de la Charente-Maritime, les côtes du Pas-de-Calais. A 3 mètres Calais et Dunkerque seraient quasiment entièrement sous l'eau. A 7 mètres, Arles est sous l'eau et Montpellier au bord de l'eau. (chiffres de la NASA),
- **avancée des vendanges** de 10 à 15 jours en moyenne depuis la fin du 19^{ème} siècle, des zones pourraient devenir trop chaudes pour poursuivre la culture de la vigne,
- **perte d'essences végétales** dont des arbres incapables de s'adapter assez vite,
- **arrivée du moustique tigre** avec ses risques de transmission de maladies.

RÉPARTITION DES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE PAR SECTEUR

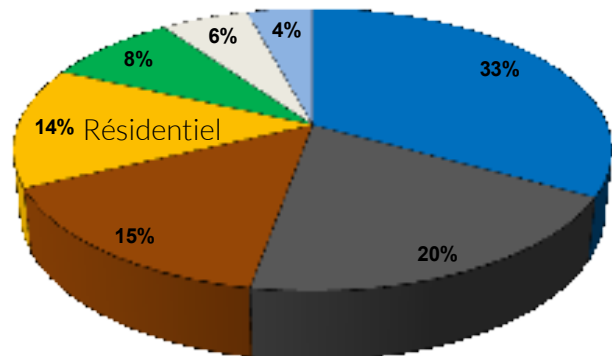
La révolution industrielle a accéléré l'utilisation du charbon, du gaz et du pétrole avec leurs conséquences sur les émissions de GES par conséquent les pays industrialisés sont sur la durée, de loin, les principaux émetteurs de GES.

Répartition par secteur d'activités des GES

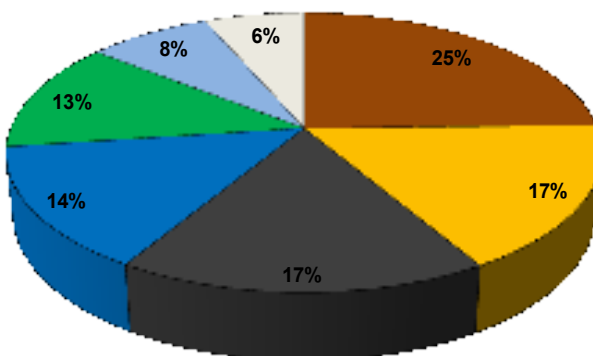
MONDE
(2010)



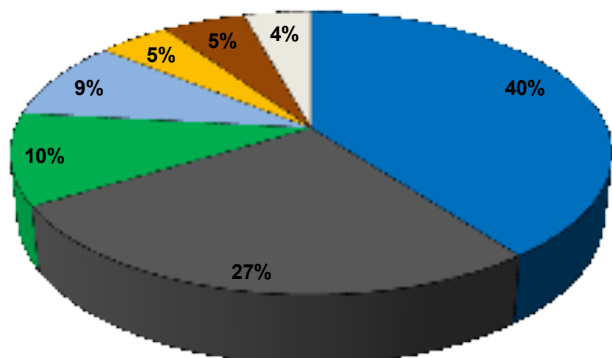
UE
(2010)



FRANCE
(2010)



CHINE
(2010)

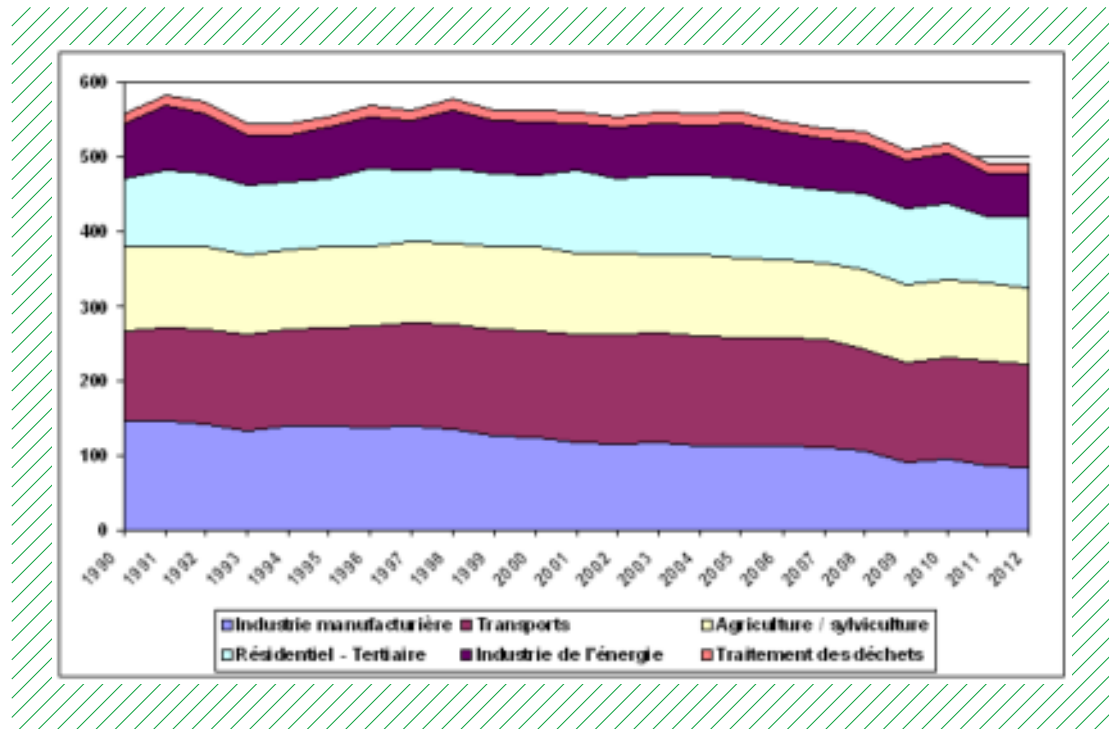


- Transports
- Industrie, BTP
- Agriculture
- Divers

- Résidentiel
- Electricité, chaleur
- Autres consommations énergétiques

LA RESPONSABILITÉ DE LA FRANCE

Évolutions des émissions par secteur depuis 1990 en Mt éq. CO₂



Répartition des émissions de GES par secteur en 2012 :

- **Transport : 27,8 %** avec une forte croissance entre 1990 et 2001 (+19 %) puis une légère décroissance depuis 2004 (-8 %). Le transport routier est responsable de 92 % de ces émissions, dont 57 % pour les seuls véhicules particuliers.
- **Bâtiment : 23,5 %**
- **Secteur agricole : plus de 21 %**
- **Industrie manufacturière : 17,6 %** avec une baisse liée à la désindustrialisation
- **Industries de l'énergie** (production d'électricité, chauffage urbain, raffinage, transformation de combustibles minéraux solides) : **11,7 %** dont **96 %** d'émissions de CO₂.
- **Traitement des déchets** (hors valorisation énergétique) : **2,6 %**

Depuis 1990, les émissions auraient baissé de 18 % dans l'Union Européenne. Mais si on prend en compte les produits fabriqués ailleurs dans le monde et importés dans l'UE, la diminution n'est plus que de 4 %. La France, avec l'amplification de ses délocalisations industrielles, ses appels de François Hollande aux entreprises françaises à investir dans les sables bitumineux et l'omniprésence du nucléaire (77 %) dans sa production d'électricité peut pavoiser sur sa baisse de émissions de GES, elle est en fait tout sauf exemplaire.

Une prise de conscience sans action



DU PROTOCOLE DE KYOTO (1997) À LA COP21

1992, Sommet de la Terre de Rio : la Convention Cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CNUCC – UNFCCC en Anglais) est instaurée. Elle est la base et l'origine des législations internationales et nationales de lutte et d'adaptation contre les changements climatiques. Elle reconnaît le principe de responsabilité commune (de l'humanité) mais différenciée (entre les pays industrialisés et les autres en fonction de leurs niveaux d'émissions de GES). Depuis, les pays ayant ratifié cette Convention-cadre se réunissent une fois par an lors des « Conférences des Parties », les fameuses « COP » dont les plus connues sont Kyoto et Copenhague.

Décembre 1997 le protocole de Kyoto fixe des objectifs individuels et contraignants aux pays en vue de réduire, sur la période 2008-2012, d'au moins 5 % les émissions mondiales par rapport à 1990.

Décembre 2009 conférence de Copenhague COP15 : elle devait être l'occasion de renégocier un accord international remplaçant le protocole de Kyoto. Elle n'a débouché sur aucun accord contraignant ni objectifs quantitatifs ni date butoir pour trouver un accord.

2012 Doha : Le protocole de Kyoto est prolongé de 2013 à 2021 faute de trouver un accord international ambitieux en espérant trouver un accord réel lors de la COP de 2015.

PAQUET ÉNERGIE CLIMAT 2020 DE L'UE

C'est un ensemble de textes législatifs supposé engager les États membres en matière climatique et énergétique. Ce n'est en fait qu'une politique climatique libérale avec trois objectifs principaux connus sous le nom « des trois fois 20 » :

- 20 % de réduction des émissions de GES,
- 20 % d'énergies renouvelables en Europe,
- 20 % d'amélioration de l'efficacité énergétique.

Il s'appuie sur 4 outils :

- des objectifs nationaux en matière d'énergies renouvelables,
- un marché carbone ou Système Communautaire d'Échange de Quotas d'Émissions,
- des objectifs nationaux de diminutions d'émissions de GES,
- une directive créant un cadre légal pour la mise en place du stockage de carbone.

Les objectifs sont nationalisés de façon équitable pour prendre en compte les niveaux de développement respectifs, les possibilités d'y développer les énergies renouvelables, etc. Mais ils ne sont qu'indicatifs et les critères de choix sont variables. L'important n'est pas de mettre en œuvre mais de rendre son document à la Commission pour être dans les clous européens.

La France doit diminuer de 14 % ses émissions par rapport à 2005 et viser 23 % d'énergies renouvelables dans sa consommation finale en 2020 (soit un doublement de la capacité de production par rapport aux années 2000).



Des fausses solutions, des évitements et des détournements

Pour limiter le réchauffement à 2°C, il faut une réduction de 70 à 85 % des émissions de CO₂ (selon l'Agence Internationale de l'Énergie) donc une diminution de l'intensité CO₂ (lien entre croissance du PIB et émission de CO₂) 3 fois plus rapide que celle constatée depuis 40 ans. Rien en l'état actuel des techniques ne permet d'imaginer produire plus en émettant moins.

LA CROISSANCE VERTE ET LES DÉLOCALISATIONS

Toute croissance du PIB s'accompagne d'une hausse des émissions de CO₂. Ainsi entre 1970 et 2007, le PIB mondial a progressé au rythme annuel de 3,5 %, et les émissions de CO₂ de 2 %. Une baisse accélérée du couplage entre croissance du PIB et émissions de CO₂ (intensité CO₂) n'aboutirait qu'à une diminution de moitié des émissions de CO₂, donc insuffisante en l'état. De plus la « croissance verte » se base sur le tout-technologique et l'oubli que non seulement nous sommes confrontés à une catastrophe climatique mais aussi à des ressources en métaux limitées.

Sauf à entrer dans des scénarios dignes de la science-fiction, une diminution annuelle du PIB mondial d'environ 3 % par an jusqu'en 2050 est incontournable pour réduire les émissions de GES en modulant selon la richesse et les émissions accumulées de chaque pays. Même repeinte en vert, la croissance du PIB mondial est néfaste au climat.

90 sociétés sont responsables de 63 % des émissions mondiales de GES depuis 1751 ! Et 200 entreprises possèdent les principaux gisements de charbon, de pétrole et de gaz ou les permis de les exploiter. La modification des comportements individuels, certes indispensable, n'est pas à la hauteur des enjeux et sa promotion a souvent comme objectif de disculper les entreprises.

L'autre méthode des pays riches consiste à délocaliser les industries plus polluantes dans des pays peu émetteurs. Ainsi 20 % des émissions de la Chine concernent des productions destinées à l'exportation. En France, si on prend en compte les émissions liées aux produits consommés et pas seulement produits en France, le résultat est tout autre.

L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Les grands groupes industriels ont compris comment récupérer ce nouveau concept. Pour eux cela consiste juste à produire puis récupérer les déchets produits, les retraiter et les réutiliser. Mais aucune réflexion sur quels produits fabriquer, dans quels buts, comment utiliser le moins possible de ressources, comment allonger la durée de vie des produits, comment modifier nos modes de consommation. Un concept intéressant est détourné pour promouvoir une nouvelle industrie du déchet incluant l'incinération rebaptisée à cette occasion valorisation énergétique. L'économie circulaire c'est l'économie de la sobriété pas l'économie du profit une fois de plus.

LE MARCHÉ CARBONE

En 1992 et en 1997, avec la Convention et le Protocole sur les changements climatiques, est mis en place un marché de **permis d'émissions négociables**, véritable marché des permis de polluer. Les émissions peuvent être échangées entre ceux qui émettent moins et ceux qui émettent plus. En Europe, le Système Communautaire d'Échange de Quotas d'Émissions (SCEQE), autrement appelé « marché carbone » fixe un maximum d'émissions converties en quotas pour chaque secteur d'activité et chaque entreprise émettrice de GES.

Ceci se conjugue avec le principe de compensation. Si une entreprise souhaite émettre x tonnes de CO₂ supplémentaires, elle a la possibilité d'investir dans un projet dans un pays dit « en voie de développement » par exemple, projet qui doit permettre d'économiser ces x tonnes de carbone. Ce sont généralement des ONG qui se chargent de réaliser ces projets et vendent ensuite aux entreprises les crédits ainsi générés via le SCEQE.

C'est un échec complet pour la réduction des GES mais une grande réussite pour la spéculation.

Les deux premières phases du SCEQE (2005-2007 et 2008-2012) avaient attribué des émissions gratuites aux principaux secteurs émetteurs (industriels, pétro-gaziers, énergéticiens, etc.) pour empêcher que les quotas incitent aux délocalisations (dites « fuites carbonées »). **Aujourd'hui le prix de la tonne de carbone est tombé à 5 euros, conséquence du surplus de quotas et ce au moment où l'activité économique a baissé entraînant une diminution des émissions de CO₂ et donc un moindre intérêt pour le rachat de quotas d'émission.**

Un rapport de la Commission Européenne estime que pour être incitatif, le prix de la tonne de carbone devrait être de 40 euros en 2030 et de 264 euros en 2050.

Le marché carbone fonctionne aujourd'hui comme tous les autres marchés avec son lot de produits financiers dérivés, de bulles spéculatives et de fraudes (fraude à la TVA de près de 5 milliards d'euros découverte en 2010).

Il empêche toute politique structurelle par l'effet de compensation qui permet à une entreprise de poursuivre son activité dans les conditions sociales et environnementales qui précédaient, pourvu qu'elle puisse acheter les crédits nécessaires. Il s'oppose à toute forme de « régulation » puisque cela contrevient au principe du « juste prix » en interférant avec le marché.

LA MARCHANDISATION DE LA NATURE

Les mécanismes de REDD (Réduction des Émissions liées à la Déforestation et à la Dégradation), et REDD+ censés compenser des émissions de CO₂ par des investissements dans des forêts de pays peu émetteurs, reviennent à transformer ces forêts et territoires en marchandises avec appropriation d'immenses surfaces par des multinationales au détriment des populations locales et destruction de forêts primaires pour des plantations à pousse rapide : eucalyptus, sapins, palmiers à huile...

LA FISCALITÉ

La taxe carbone peut être une solution de transition mais à condition d'inclure les structures les plus polluantes et d'être juste socialement. Mais cela ne peut absolument pas être LA solution.

Il y a toujours des stratégies d'évitement des taxes. Leur capacité à réduire l'émission des GES dépend du niveau de la taxe. Leur effet est lent. L'introduction de normes est de ce point de vue plus rapide.

LE CAPTAGE ET L'ENFOUISSEMENT DE CO₂

Le **piégeage** du CO₂ en sortie de centrales thermiques exige beaucoup d'énergie, soit un plus grand volume de combustibles pour produire un kilowattheure (kWh) d'électricité. Le **transport** se fait ensuite par gazoduc, voie maritime, routière ou ferroviaire avec les risques inhérents.

Le **stockage** est envisagé dans des gisements de pétrole et de gaz naturel, des formations salines profondes et des veines de charbon inexploitable. Comment garantir que du gaz enfoui ne remonte pas par une faille à la surface ? Or le rejet dans l'atmosphère d'une partie de ce CO₂ stocké pourrait accentuer les changements climatiques et être dangereux localement pour la population, les écosystèmes et les eaux souterraines. Des expériences de l'INERIS ont montré que le CO₂ enfoui interagit avec le milieu et peut ainsi libérer des métaux lourds naturellement présents dans la poche réservoir utilisée. La possibilité d'une contamination de l'environnement, sur le long terme, par des métaux lourds ne peut donc être écartée. Il semble aussi que l'injection de volumes importants de gaz dans une faille existante, puisse, par les pressions ainsi exercées, provoquer des secousses sismiques significatives.

L'acidification des océans, qui absorbe près de 30 % des émissions de dioxyde de carbone dues aux activités humaines, écarte toute possibilité d'y enfouir volontairement plus de CO₂.

Tout miser sur le captage puis le stockage a pour but de poursuivre l'extraction du charbon et des autres énergies carbonées. C'est une solution très coûteuse et très peu sûre. Les sommes investies dans toutes ces recherches pourraient donc être plus utilement utilisées pour la transition énergétique.

LA GÉOINGÉNIÉRIE

Les fanatiques de la techno-science veulent faire baisser la température par «géo-ingénierie» : lancement de millions de ballons de soufre rafraichissant l'atmosphère, construction d'un miroir solaire géant, ensemencement en fer des océans pour fertiliser le plancton qui absorberait ainsi plus de gaz carbonique, pulvérisation d'aérosols soufrés dans l'atmosphère, filtre des rayons solaires... Ces illusions technologiques produiraient des effets extrêmement négatifs (modification du régime des moussons, aggravation de l'acidification des océans).

Les nouveaux apprentis sorciers du climat sont prêts à tout pour continuer à polluer tout en gagnant de l'argent !

LE NUCLÉAIRE

Pour certains, le nucléaire n'émettrait pas de GES et donc serait LA solution. Or en plus du CO₂ produit lors des **différentes phases** (extraction de l'uranium, purification, transport, construction des infrastructures de la centrale, fonctionnement, démantèlement...), il faut noter qu'une centrale nucléaire transforme de l'énergie de fission en **énergie électrique + chaleur**, laquelle (les 2/3 de l'énergie totale produite par fission) est perdue... **Accompagnée d'un dégagement permanent de vapeur d'eau, c'est une autre contribution au réchauffement.**

Du fait que la production d'électricité d'une centrale nucléaire ne peut être modifiée rapidement, alors que la consommation d'électricité connaît des variations brutales, la réalité industrielle du nucléaire, c'est le couplage avec des centrales thermiques fortement émettrices de CO₂ pour faire face aux pics de consommation. Le nucléaire réellement existant est ainsi partie intégrante d'un système bien plus émetteur de GES que le nucléaire en chambre promu par ses partisans.

Nous ne savons pas traiter les déchets et les risques d'une explosion sont énormes (voir Tchernobyl ou Fukushima). Le nucléaire répond à la demande en électricité mais ne règle pas la question des carburants sauf à couvrir nombre de pays de centrales nucléaires pour remplacer les moteurs à explosion par des moteurs électriques. Le dernier rapport de l'ADEME montre que les énergies renouvelables ne coûteraient pas plus cher.

AGRO-CARBURANTS, COMPLÉMENT ALIMENTAIRE POUR BOVINS, OGM

Agro-carburants : plusieurs motifs de rejet

- ressources limitées - terre et eau - utilisées pour produire des agrocarburants et remplir les réservoirs de nos voitures : rouler ou manger il faut choisir.
- occupent des terres qui ne sont plus disponibles pour l'alimentation : il faudrait 20 millions de kilomètres carrés de palmiers à huile soit deux fois et demi le Brésil pour assurer l'autonomie énergétique mondiale ! Le maïs, le soja, le blé sont plus utiles pour l'alimentation.
- participe de la déforestation : plantation de palmiers à huile, canne à sucre ...
- bilan énergétique entre consommation d'énergie pour les produire et émissions GES inintéressant.

Complément alimentaire anti-méthane pour bovins : la dernière trouvaille par une université des États-Unis est un complément alimentaire qui bloquerait la formation de méthane dans la panse des bovins et réduirait ainsi de 30 % les gaz émis. Il faut surtout une vision globale. Or tout est fait pour ne pas affronter la réalité : la viande de bovin ce n'est pas qu'un problème de GES, c'est aussi un problème d'eau et de céréales.

OGM : ils n'ont rien à voir avec les pratiques ancestrales de sélection utilisées pour trouver des variétés plus résistantes. Les OGM, censés réduire les émissions de GES en fixant mieux l'azote et ouvrant dans ce cadre le droit aux mécanismes de REDD, sont une arnaque et une grosse source de profits. **Leur utilisation va de pair avec l'augmentation de l'emploi d'herbicides.**

Rompre avec le productivisme et le capitalisme pour sauver le climat

EN METTANT EN ŒUVRE LA **RÈGLE VERTE**

Nous consommons plus que ce que notre planète peut renouveler ou absorber en terme de déchets. Nous émettons plus de GES que ce que la planète peut absorber sans hausse de température.

La règle verte, inscrite dans la Constitution, obligerait tout projet d'investissement ou d'aménagement du territoire à démontrer son innocuité en terme de réchauffement climatique, de ponction des ressources non renouvelables et de productions de déchets.

Sur le modèle de la question prioritaire de constitutionnalité (QPC : examen de la conformité d'une disposition législative au regard de la constitution), la question prioritaire de règle verte (QPRV) permettrait d'examiner la conformité de tout aménagement et investissement avec cette règle. Ainsi le projet d'aéroport de Notre-Dame des Landes pourrait être écarté au nom de cette règle.

ET EN UTILISANT LA **PLANIFICATION ÉCOLOGIQUE**

- **Ne pas laisser la maîtrise au marché** car il cherchera toujours l'énergie la moins chère, pour maximiser ses profits. En Allemagne si la sortie du nucléaire a stimulé le développement des énergies renouvelables, sa mise en oeuvre a été largement dévolue au secteur privé, qui a également favorisé le recours au charbon, énergie la moins chère du moment mais la plus polluante et la plus émettrice de CO₂.
- **Construire un Pôle public de l'énergie sous contrôle citoyen** pour éviter le modèle allemand sans revivre la dérive nucléaire d'EDF.

COMBINÉES AU **PROTECTIONNISME SOLIDAIRE**

Pour casser le marché, imposer des circuits courts, instaurer la souveraineté alimentaire et plus globalement économique, rompre avec la circulation effrénée de marchandises sur toute la planète, il faut s'en donner les moyens. Chaque pays, chaque zone géographique doit pouvoir limiter ses échanges commerciaux à ses besoins stricts et non à ce qui permet de faire le plus de profits.

POUR SORTIR DES ÉNERGIES CARBONÉES

La chute du prix du pétrole et par ricochet du gaz est une très mauvaise nouvelle pour la planète même si c'en est une très bonne pour le porte-monnaie des foyers les moins riches. En effet ce faible coût n'incite pas à la mise en œuvre d'alternatives dans un système basé sur la recherche du moindre coût et du profit maximum.

→ LAISSER 80 % DES CARBURANTS FOSSILES DANS LE SOL

Pétrole, gaz et charbon sont responsables de 80 % des émissions mondiales de CO₂ et de 67 % des émissions de GES. **Garantir l'accès à l'énergie pour tous doit passer par la sobriété et l'efficacité énergétique tout en consommant globalement moins mais mieux.**

- Laisser en terre 80 % du charbon, pétrole et gaz conventionnels d'ici 2050, arrêter immédiatement l'extraction des sables bitumineux, des gaz et pétrole de schiste (encore plus polluants que les conventionnels) ainsi que celle du gaz de houille et interdire toute nouvelle centrale au charbon.
- supprimer toute aide aux énergies fossiles même avec procédé de captage et de stockage de CO₂ : l'OCDE chiffre à 442 milliards d'euros par an les aides à la production et à la consommation de cette énergie.
- arrêter les investissements dans les énergies carbonées.
- étendre la TICPE (ex TIPP dont l'objectif est de financer les énergies renouvelables) aux vols intérieurs : actuellement seul le kérosène utilisé par les transports aériens est exonéré de cette taxe alors que le train y est lui soumis ! Se battre pour la révision de la Convention de Chicago sur le transport aérien qui impose la non-taxation du carburant d'aviation sur les vols internationaux au nom de la libre circulation ! Le transport aérien est responsable de 2 % à 3 % des émissions au niveau mondial soit autant qu'un pays comme l'Allemagne.
- sanctuariser l'Arctique en interdisant toute exploitation des ressources pouvant s'y trouver.

→ RÉDUIRE LA CONSOMMATION D'ÉNERGIE

Tout en veillant à éviter l'effet rebond qui voit une augmentation de la consommation annuler des économies d'énergie.

- Reconvertir l'industrie pour moins consommer,
- relocaliser la production industrielle,
- en finir avec l'obsolescence programmée dont l'objectif est de vendre plus et donc de produire plus ce qui implique de la consommation d'énergie qui pourrait être évitée,
- recycler au maximum pour réduire la nécessité de nouvelles productions coûteuses en énergie et en métaux,
- promouvoir la réparation,
- mettre en place des circuits courts,
- isoler les bâtiments avec programme d'aides publiques pour les foyers les moins riches,

- donner la priorité aux transports publics non polluants (*ferroviaire voyageur et fret, fluvial*) tramway et métro plus circulations douces (piétons, vélos) en ville, transport maritime côtier. Pas de cars sur longue distance ni sur les trajets desservis par le train. Développement du ferroutage.

→ PASSER AU 100 % ÉNERGIES RENOUVELABLES

Sélectionner le type d'énergie en fonction du respect de la règle verte. Donc privilégier celles qui émettent le moins de GES et ponctionnent le moins de métaux rares et qui sont les plus adaptées localement : hydraulique, solaire (photovoltaïque et thermique), géothermie, éoliens, énergies marines, biomasse (bois entier ou déchets).

→ EN FINIR AVEC LE CONSUMÉRISME DÉBRIDÉ

La somme des petits gestes quotidiens (nécessaires par ailleurs) n'est pas la solution, pas plus que le passage d'une économie industrielle à une économie de « la connaissance » qui repose sur l'utilisation d'immenses centres de données énergivores et producteurs d'énormément de chaleur (2 % de la consommation d'énergie mondiale selon Greenpeace).

- Il faut changer de modèle, remettre en cause et déconstruire le concept de développement,
- supprimer les circulations inutiles de marchandises,
- supprimer les consommations inutiles (publicité déroulantes et/ou éclairées, éclairages inutiles de nuit : boutiques, autoroutes...),
- aller vers **zéro déchet, zéro incinérateur** : interdiction des suremballages, généralisation de la consigne et du vrac, allongement de la durée de vie et éco-conception de tous les objets produits, y compris les bâtiments, réflexion sur les mutualisations possibles (l'usage plutôt que la possession), collecte séparée des bio déchets et compostage pour retour à la terre, éventuellement méthanisation des bio déchets des ménages.

→ SOUTENIR UNE AGRICULTURE ÉCOLOGIQUE PAYSANNE

Soutenir une agriculture écologique paysanne (dont l'agriculture biologique) et la relocalisation des productions (intégration agriculture/élevage, circuits courts de proximité), afin de diminuer les émissions à GES liés à l'utilisation d'intrants chimiques, aux transports de produits, à la sur-transformation et aux gaspillages de produits alimentaires, tout en accroissant la matière organique (et donc la fixation de carbone) dans les sols et les plantes (arbres, prairies).

- Dans le cadre de la relocalisation des productions, priorité aux cultures vivrières par rapport aux cultures d'exportation,
- protection des terres agricoles contre l'artificialisation des terres (centres commerciaux, aéroports...) qui réduit les capacités d'absorption du CO₂ par les sols

et amplifie les conséquences des inondations liées aux changements climatiques,

- rupture avec le modèle des fermes usines du type « ferme des 1000 vaches »,
- protection des zones humides, refus de construire dans les zones inondables.

→ PROMOUVOIR UN AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ÉCOLOGIQUE

- Réduire l'étalement urbain,
- rompre avec la métropolisation, favoriser les agglomérations moyennes,
- rétablir et développer les services publics de proximité pour éviter les déplacements inutiles.

→ CRÉER DES EMPLOIS

Les relocalisations, les circuits courts, la fin de l'obsolescence programmée, la réparation, l'agriculture paysanne, l'isolation des bâtiments, les énergies renouvelables, c'est ainsi que seront créés des emplois de qualité.



TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

700 000 EMPLOIS

TRANSITION ÉCOLOGIQUE DE L'AGRICULTURE

300 000 EMPLOIS

Sources bibliographiques utilisées

- 5ème rapport du GIEC
- Banque mondiale
- <http://www.developpement-durable.gouv.fr/-Effet-de-serre-et-changement-.html>
- <http://www.cnrs.fr/cw/dossiers/dospoles/alternative13.html>
- http://www.notre-planete.info/terre/climatologie_meteo/changement-climatique-donnees.php
- <http://www.reporterre.net/La-carte-interactive-des-engagements-de-reduction-des-emissions-par-les-Etats>
- Crime climatique STOP ! L'appel de la société civile Seuil
- relation entre PIB et GES : <http://hussonet.free.fr/edito37.pdf> pourquoi la croissance n'est pas la solution Michel Husson
- https://www.lepartidegauche.fr/system/documents/politique_climatique_Union_Europeeenne.pdf
- bilan énergétique des agro-carburants : <http://www.rac-f.org/IMG/pdf/Agrocarburants.pdf>
- <http://www.infogm.org/brochure-des-OGM-adaptes-au-changement-climatique?>
- <http://www.reporterre.net/Quand-les-multinationales-de-l>



CONCLUSION

Sauver le climat c'est possible mais cela ne peut se faire sans imposer le principe de la justice climatique

Aujourd'hui près de 2 milliards d'habitants de la planète n'ont pas accès à l'énergie dont 80 % de la population rurale africaine. Les inégalités d'accès sont immenses : ainsi les États-Unis consomment 25 barils de pétrole par personne et par an, les Européens 12, les Chinois 2 et les Indiens 1. Mais la COP21 va continuer à fonctionner sur la base de déclarations de bonnes intentions des pays qui ont le plus émis de GES jusqu'ici. Or les contributions déjà recueillies par l'ONU "conduisent à des émissions mondiales bien supérieures aux niveaux nécessaires pour contenir le réchauffement à 2°C" par rapport à l'ère préindustrielle. On se dirigerait plutôt vers 3, voire 4°C.

Ce n'est pas faute de le savoir : malgré 20 conférences sur le climat de l'ONU (les fameuses COP) les émissions de GES ont continué à augmenter. Que peut-on attendre d'une COP21 financée par les plus grands pollueurs comme BNP Paribas, « première banque française en termes de financement de projets d'énergie fossile » (RAC), EDF ou Engie (ancien groupe GDF-Suez)... De plus elle se déroule dans un contexte de négociations de traités internationaux (TAFTA, TPP [traité transpacifique], CETA...) visant à aggraver encore la libéralisation des échanges et à permettre aux entreprises, par le biais des tribunaux d'arbitrage, et au nom de leur droit à faire des profits, d'attaquer des États ou des collectivités locales qui voudraient interdire des extractions dont les gaz de schiste par exemple ou imposer des normes environnementales à l'activité économique. TAFTA ou climat, il faut choisir.

Pourquoi cette poursuite suicidaire alors ? Pour le capital, la crise climatique n'est qu'une opportunité de plus de rechercher de nouveaux profits et ce à court terme évidemment. Ce n'est donc pas un hasard si les négociations ne proposent aucun objectif à cinq ou dix ans et se gardent bien de poser la question de laisser les fossiles dans le sol. La mise en avant de fausses solutions a aussi pour but de prolonger la survie du système capitaliste et productiviste.

Dans ces conditions le seul intérêt de la COP21 c'est de mettre la lumière sur le réchauffement climatique à une échelle mondiale et à un niveau de masse. À nous de savoir utiliser cette situation pour construire un mouvement citoyen de masse pour la justice climatique. À nous de montrer qu'il y a une alternative qui passe par la construction d'une société écosocialiste. Et à nous de démonter les tentatives évidentes qui vont avoir lieu pour faire passer un non accord pour un bon accord, notamment en France en prévision de la présidentielle de 2017. Seule la mobilisation obligera entreprises et gouvernements à modifier leur action.

Mobilisations pendant la COP

- 29 novembre : marches mondiales pour le climat à l'ouverture
- 5 et 6 décembre à Montreuil (93) village mondial des alternatives
- à partir du 7 décembre : zone d'Action pour le Climat au 104 à Paris
- 12 décembre : journée internationale pour la justice climatique à Paris pour la clôture de la COP.



www.lepartidegauche.fr